



Conseil général de Brot-Plamboz

PROCÈS-VERBAL

Séance du lundi 26 mai 2025 à 20 h 15 à la Maison communale à Brot-Dessus

Président : M. Romain Currit, président.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024.
3. Comptes 2024 :
 - a) présentation des comptes ;
 - b) rapport de la Commission financière.
4. Nomination du bureau du Conseil général.
5. Divers.

Le président ouvre la séance et énumère l'ordre du jour qui est accepté.

1. Appel

Treize membres du Conseil général sont présents.

Sont excusés : MM. Jean-Bernard Maire et Christophe Perret.

2. Procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024

Le procès-verbal du 9 décembre 2024 est accepté sans aucune modification, à l'unanimité des membres présents.

3. Comptes 2024

a) Présentation des comptes

L'administratrice communale présente les tableaux des comptes 2024 conjointement avec le rapport du Conseil communal.

En résumé, les comptes de l'exercice 2024 se présentent ainsi :

<u>Compte de résultats</u>	Fr.
Charges d'exploitation :	1'269'126.29
Revenus d'exploitation :	– 1'173'405.87
Résultat des activités d'exploitation :	<u>95'720.42</u>
Résultat provenant de financements :	– 16'970.79
Résultat extraordinaire :	– 10'240.—
Total du compte de résultats / <u>Excédent de charges</u> :	<u><u>68'509.63</u></u>
<u>Compte des investissements :</u>	Fr.
Total des dépenses :	27'144.45
Total des recettes :	– 27'360.—
<u>Investissements nets :</u>	<u><u>– 215.55</u></u>

Compte du bilan :

Total des capitaux propres au 31 décembre 2024 :

Fr.

- 2'456'109.65

M. Nicolas Ducommun donne des précisions aux questions posées par rapport aux travaux effectués au stand de tir de La Sagne ainsi que concernant le lampadaire accidenté au chemin des Loges qui n'a pas été remboursé entièrement par l'assurance car il y a eu dépréciation de sa valeur étant donné qu'il avait dix ans.

b) Rapport de la Commission financière

Les membres de la Commission financière se sont réunis le 30 avril dernier. Les comptes 2024 ont été présentés par l'administratrice qui a répondu à toutes les questions posées. La Commission financière les a adoptés à l'unanimité et propose au Conseil général d'en faire de même.

Le Conseil général accepte les comptes 2024 et son arrêté, à l'unanimité des membres présents.

4. Nomination du bureau du Conseil général

Le bureau du Conseil général reste identique :

- M. Romain Currit, président ;
- M. Julien Walliser, vice-président ;
- M^{me} Noémie Grezet, secrétaire ;
- M. Fabien Haldimann, secrétaire-adjoint ;
- MM. Thierry Huguenin et Jean-Bernard Maire, questeurs.

5. Divers

- M. Nicolas Ducommun parle au nom de M. Nicolas Jeanneret qui est excusé pour ce soir. Il informe qu'il y a un grand revirement de situation pour le poste d'administratrice communale car M^{me} Nathalie Kneuss restera encore quatre ans.
- M. Nicolas Ducommun parle ensuite du projet de ralentissement de la traversée du village de Brot-Dessus. La route restera limitée à 50 km/h avec trois chicanes le long et un ilot à chaque entrée du village. Le canton va également placer un ilot à Vers-chez-Charrue. Deux passages pour piétons de plus sont prévus. Il y aura une réduction de la chaussée pour les arrêts de bus qui seront mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite avec l'ajout d'un bout de trottoir. Quand le bus s'arrête, les voitures ne peuvent pas passer. Des chicanes provisoires seront posées pour un essai.
Le Conseil communal a également demandé de faire un projet pour la traversée des Petits-Ponts.
La commune tentera une demande pour une petite aide financière à l'Association des communes suisses.
- Concernant la sylviculture, M. Didier Sonderegger indique qu'on a vendu pas mal de chablis en 2024 qui ont assez bien rapporté. Cette année, ce n'est pas sûr qu'il y ait une coupe. M. Pierre-Eric Jacot pense que ce serait bien de faire des coupes régulièrement. M. Didier Sonderegger répond que cela dépendra des chablis qu'il y aura.
Concernant la gestion des déchets, la presse à carton sera remplacée à la déchetterie intercommunale des Ponts-de-Martel. Plusieurs bennes seront placées à l'extérieur de la déchetterie, mais on ne sait pas encore lesquelles.
- En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, M. Ralph Grobe dit que cela ne va pas trop mal. Concernant la dénonciation de la convention avec la commune de Val-de-Travers, une rencontre a eu lieu avec deux représentants de ladite commune. Ils n'étaient pas très contents de cette situation. M. Ralph Grobe a eu un contact avec un représentant de Val-de-Travers et apparemment, n'ayant pas le choix, ils accepteront cette dénonciation de convention.

- Selon M. Philipp Gehri, lors de la dernière visite annuelle des bâtiments par la Commission du feu, une dizaine de bâtiments ont été visités et tout était en ordre.
- M. Ralph Grobe indique que l'information sur l'eau se trouve sur le site internet de la commune.

Chacun regarde ensuite le plan concernant le projet de ralentissement de la traversée du village de Brot-Dessus. M. Fabien Haldimann fait la remarque que, par sécurité, il faudrait déplacer le passage pour piétons prévu de l'autre côté de son bâtiment.

Pour finir, M. Julien Walliser propose de remercier M^{me} Nathalie Kneuss qui reste à son poste d'administratrice communale. Chacun applaudit.

Comme la parole n'est plus demandée, la séance est levée à 21 h 30.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La secrétaire :
Noémie Grezet

Le président :
Romain Currit